



**Voies Navigables de France
InFO-Flash
Des Délégués Syndicaux Centraux**

La réunion mensuelle DG/DSC s'est tenue le mercredi 20 juin 2018

QUE FAUT IL EN RETENIR ?

- SUR LE PRÉLÈVEMENT A LA SOURCE : Le DG a fait part de ses préoccupations sur la mise en œuvre de cette réforme qu'il a qualifiée de majeure au regard de ses impacts sur les citoyens. En sa qualité d'employeur, il suit ce dossier de près, et indique que des actions d'informations devront être mises en œuvre afin d'accompagner ce dispositif.

- SUR LES TITRES RESTAURANTS :

Le DG indique que dans le cadre des échanges en vue de la préparation du CA de juin, il a évoqué avec les tutelles l'éventualité d'attribuer des titres restaurants aux personnels publics. Il a essuyé un refus catégorique de Bercy (**COÛT ESTIMÉ 1M €**). Il nous a indiqué qu'il restait mobilisé sur ce dossier et qu'il ferait une nouvelle tentative dans le cadre de l'élaboration du Contrat d'Objectif de Performance (**COP**) au titre des mesures d'accompagnement pour les agents.

- SUR LA LETTRE DE MISSION DU DG , LE COP ET L'AVENIR DE L'EPA-VNF :

Le DG nous a indiqué qu'il était toujours en attente de sa lettre de mission, qu'il espérait recevoir avant la période des vacances. Il a indiqué que lorsqu'il serait en possession de cette lettre il procéderait à l'élaboration du COP, qui, il l'espère sera un document porteur d'une ambition pour la voie d'eau, et qui aura en tout état de cause le mérite de fixer un cap pour l'EPA-VNF en lui donnant une visibilité sur ses moyens humains et financiers sur 5 à 10 ans.

Il a par ailleurs évoqué la Loi d'Orientation Mobilités en cours d'élaboration au niveau du Ministère des transports, dans laquelle figure des dispositions visant à sécuriser la taxe hydraulique, qui deviendrait une redevance (**DONT LE MONTANT SERAIT FIXÉ PAR L'ÉTABLISSEMENT ET QUI EN AURAIT LA LIBRE DISPOSITION**) et à créer de nouvelles recettes afin de réduire la part de financement public de l'établissement. En réponse à notre expression, il a sans état d'âme utilisé le terme « **ENTREPRISE** » pour désigner notre EPA ce qui confirme la très grande divergence de vues entre le DG et **Force Ouvrière**, mais ce n'est pas une surprise.

Commentaire Force Ouvrière :

Le DG nous a une nouvelle fois fait part de sa volonté de défendre l'établissement et de porter un projet ambitieux pour VNF. Nous ne faisons pas de procès d'intention, mais nous jugerons sur les actes et sur les réalisations.

- SUR LE CHANTIER DE L'UTI DE L YONNE :

Le DG a rappelé que cette réorganisation relevait de la compétence des instances locales de dialogue social. Ces instances se sont réunies normalement, et en conséquence l'évocation de ce dossier au niveau national ne s'impose pas selon lui.

- SUR LE RAPPORT DURON :

Le DG a présenté le rapport en indiquant que pour la première fois selon lui, un rapport consacré aux infrastructures de transports évoquait la Voie d'Eau de manière très positive et soulignait la nécessité d'augmenter significativement les moyens financiers de l'État pour assurer la « régénérescence » et la mise à niveau du réseau. Les crédits passeraient progressivement de 80 Millions d'Euros à 180 Millions d'Euros annuels sur une période de 10 ans.

Parallèlement, des crédits à hauteur de 300 Millions d'Euros seraient mis en œuvre pour moderniser les ouvrages, notamment les barrages manuels, la téléconduite et télégestion des ouvrages.

Il a ajouté que les propositions de ce rapport avaient (sans surprise) suscité les plus vives réserves de Bercy, et que compte tenu des enjeux très forts de ce dossier il était désormais à l'arbitrage du premier Ministre.

Concernant la dénivation, il s'agit pour lui d'un concept très abstrait, dès lors que la gestion hydraulique de notre réseau doit impérativement être assurée et qu'elle mobilise des moyens importants, quel que soit le niveau de service proposé pour la navigation.

Il a rappelé que la gestion hydraulique est un enjeu majeur pour notre établissement et que couper des arbres ou faucher, ne sont pas des missions "essentielles" de l'EPA-VNF

Le DG a ensuite évoqué le dossier Seine Nord Europe, en précisant que la société de projet deviendrait un Établissement Public de niveau Régional, et qu'au final, l'exploitation et la maintenance des futurs ouvrages reviendraient bien à l'EPA-VNF.

- SUR LA SUPPRESSION DE LA MODALITÉ 4 BIS DE LA DTS :

Le DG s'est retranché derrière le DRHM adjoint qui nous a expliqué que cette la modalité dite 4 bis de la DTS ne pouvait être maintenue dès lors qu'elle ne figurait pas dans la liste des modalités prévues par l'arrêté ministériel cadrant l'ARTT au Ministère.

Force Ouvrière a dénoncé cette réponse, qui ne prend pas en compte le fait que cette modalité existait préalablement à la création de l'EPA-VNF et que dans les discussions engagées en 2016, le DG s'était engagé à ne pas remettre en cause les acquis en matière d'ARTT et de laisser une place pour la négociation locale.

- SUR L' ELECTION A LA CAP PETPE :

Après avoir indiqué que contrairement au souhait de l'établissement, la CAP centrale PETPE resterait au niveau ministériel, le DRHM a indiqué que pour les élections professionnelles du 6 décembre, VNF proposerait le regroupement des grades C1 et C2 compte tenu de l'effectif réduit au 1^{er} niveau de grade.

Commentaire Force Ouvrière :

Force Ouvrière se félicite que la tentative de VNF de s'accaparer la CAP ait échoué, et que les personnels d'exploitation conservent leur gestion nationale garante de transparence et d'équité. Ils s'inquiètent néanmoins des conséquences de la sortie éventuelle du décret modifiant les statuts PETPE, qui outre les conséquences une nouvelle fois désastreuses sur les personnels, risquerait d'entraîner des impacts sérieux sur l'organisation des élections de décembre.

– Sur l'écluse de Neuville Day, le DG a indiqué qu'il demandait qu'elle soit reconstruite mais qu'il fallait voir le coût des travaux. Il nous a indiqué qu'il avait demandé 12 Millions d'euros pour réparer les dégâts des crues et qu'il avait du mal à obtenir cette somme, et en tout état de cause la réparation de l'écluse ne serait pas prioritaire par rapport à l'ensemble des travaux de réparation des ouvrages suite aux dernières crues.

**Les DSC Force Ouvrière
de l'EPA-VNF**

Construire
FO ENSEMBLE
La force syndicale
Votre Avenir